



Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du mercredi 31 août 2016

L'an deux mil seize, le trente et un août, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie sous la présidence de **Madame Céline RENAUDIER**, Maire de DAON.

Présents :

MM. Jean-Luc BOIVIN - Robert CORMIER - Régis CHERBONNEAU - Serge DEFRANCE - Adrien DELAUNAY - André DELAHAIE - Olivier DELLIERE
Mmes Céline PLANCHENAULT - Céline RENAUDIER

Absent : Céline BRICAUD

Secrétaire de séance : Jean-Luc BOIVIN

1 - Rapport d'activité de la gestion de déchets

Après la présentation du rapport annuel 2015 du service environnement de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier, étude et débat :

Délibération 2016-08-A :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le rapport d'activité de la gestion des déchets
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

2-Panneau pour le ski nautique

L'association du ski nautique demande à la commune deux vitrines extérieures pour l'affichage des arrêtés et information au public

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte d'intégrer au Budget 2017 deux vitrines extérieures, pour l'association du ski nautique
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

3 - DPU parcelle D 487 et 543

Parcelles D 487 et 543

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain concernant les parcelles D 487 et 543.

4 - Maladie Professionnelle

Nous avons reçu une demande de reconnaissance de l'imputabilité au service concernant une blessure à l'épaule d'un agent technique, cet agent souhaiterait que celle-ci soit reconnu en maladie professionnelle.

Délibération 2016-08-B :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte de reconnaître l'imputabilité au service et la maladie professionnelle de cet agent
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

5 - Questions diverses

a) Compte épargne temps

Deux agents de la Commune ont demandé à faire valoir leur droit en ouvrant un compte épargne temps

Délibération 2016-08-C :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte de mettre en place le compte épargne temps, chaque agent pourra donc ouvrir son compte dès qu'il le souhaitera.
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

b) Mise à disposition de la salle des associations

Le chef de la poste de Château-Gontier demande si la Commune peut mettre à disposition une salle pour que les facteurs du secteur puissent manger deux midis par semaine.

Le Conseil Municipal accepte de mettre à disposition la salle des associations aux facteurs du secteur.



c) Emprunt

Afin de financer le changement intégral des menuiseries de la Mairie, il est nécessaire de faire un emprunt sur 30 000 €, après étude et débat :

Délibération 2016-08-D :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de faire appel au Crédit Mutuel pour financer le changement des menuiseries de la Mairie
 - . Montant du prêt : 30 000 €
 - . Durée : 7 ans
 - . Taux fixe : 1.01 %
 - . Frais de dossier : 50 €
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

d) Réunion des associations

Mardi 30 août dernier, les associations se sont réunies pour faire le point sur leur besoin et sur le futur planning de la salle des sports. Certaines demandes ont été faites :

- La mise en place de deux chauffages dans les vestiaires,
- La mise en place d'un panneau d'affichage à l'entrée du village pour exposer les différentes manifestations
- La mise à disposition d'un seau, d'une serpillère et d'un balai dans la salle de sports

Le Bac demande aux différentes associations de prévenir, au moins deux mois à l'avance, les dates des événements se déroulant dans la salle des sports, pour que le BAC puisse organiser ses matchs en fonction.

L'association Anjou Sport Nature comptera, à la rentrée 25 élèves, leur formation se déroulera donc au camping et non plus à la salle des associations. Il garde, cependant leur créneau pour la salle des sports.

Le motocross renouvelle leur événement les 8 et 9 octobre prochain.

e) Goûter des enfants

Le goûter des enfants organisé par la Mairie s'est déroulé le 27 août dernier avec la présence de 14 enfants

f) Inauguration du parcours de santé

L'inauguration du parcours de santé aura lieu le samedi 10 septembre prochain, rendez-vous à 14 h 30, sur place, un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie. Toute la population est vivement conviée.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est prévue le jeudi 28 septembre 2016 à 20 h 30.

Madame le Maire lève la séance à 22 h 00.